

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
Six mois.....50
Trois mois.....25
Les abonnements sont payables d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne adresse bien que la nouvelle.

Dressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard
For the convenience of foreign advertisers, L'Impartial can be seen and rates obtained from the following agencies:

Montreal: E. Desbarats Advertising Agency.
A. McKim & Co. St. James Street.
Toronto: J. J. Gibbons, Confederation Life Building.
New York: Geo. P. Rowell & Co. 10 Spruce Street.
London: Eng. E. & J. Hardy & Co. 30 Fleet St., E. C.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 4 aout

A St-Petersbourg, M. Plehwe, ministre du département de l'Intérieur, a été assassiné, au moment où il se rendait au palais Peterhof, pour y visiter l'empereur. Une machine infernale, placée sous la voiture du ministre, y a fait explosion, et le corps de M. Plehwe a été terriblement mutilé. L'assassin a été arrêté. Le cocher a été tué, et les chevaux, blessés et arrêtés, prirent la fuite, traînant avec eux les deux premières roues de la voiture, seule partie de celle-ci étant demeurée intacte.

Le Gaulois publie un appel de M. René Pagan, de l'Académie française, en faveur du comité qui vient de se former à Paris dans le but de venir au secours des réfugiés français réfugiés en Belgique, où la vie leur est très difficile.

La Chambre des Communes vient de perdre un autre de ses membres dans la personne de M. Isidore Proulx, député libéral du comté de Prescott. M. Proulx a succombé, jeudi après midi, à une inflammation des intestins, après trois jours seulement de maladie. M. Proulx avait été élu la première fois en 1891. Il perdit son siège en 1893 et fut réélu. Il a depuis siégé à la Chambre. Il est mort à sa résidence à Plantagenet, où il laisse une nombreuse famille. Le député de Prescott ne parlait jamais en Chambre, mais il était considéré comme étant un fort orateur de husting. Il était âgé de 64 ans.

Il semble certain que la prorogation de la Chambre aura lieu vers le milieu de cette semaine. La session qui touche à sa fin est l'une des plus importantes qui ait eu lieu depuis la Confédération, à cause surtout de l'entreprise du Grand-Tronc-Pacifique.

On prête à M. R. L. Borden l'intention de commencer une grande tournée politique dès que les Chambres seront prorogées. Il prendra une dizaine de jours de repos, puis visitera son comté en compagnie de M. J. C. O. Mulien, qui sera candidat avec lui à Halifax. Les deux dernières semaines d'août seront consacrés à la visite des diverses divisions électorales de la Nouvelle Ecosse. Au mois de septembre, le chef de l'opposition tiendra plusieurs assemblées dans l'Ontario.

La Ste. Anne a Lennox Island

La fête de la bonne Ste-Anne a été célébrée dimanche dernier à Lennox Island avec la solennité des années passées. La grand'messe a été célébrée par le Rev John A. McDonald curé de la Grande Rivière et le sermon prononcé par le Rev Dugald McDonald curé de Tignish. Le nombre d'étrangers n'était pas si grand que les années précédentes.

La Situation

Depuis quelque temps, la brise politique ne fait que passer d'un point cardinal à l'autre, avec une rapidité vraiment étonnante.

"Les élections dans quelques semaines", voilà le mot du jour.

Les conventions et autres réunions se succèdent à pas de géant. Ce que l'on croit établit sur des bases solides aujourd'hui s'écroule demain avec un fracas à faire tressaillir les cœurs. De quelque côté qu'on se tourne, on se heurte contre un individu qui veut absolument nous persuader qu'il est, ou qu'il devrait être, le héros du jour, soit comme organisateur, soit comme candidat, soit comme dictateur, soit comme THE FELLOW WHO GIVES OUT THE "DOUGH", soit comme chef et leader et qui, en vous passant, vous lance un regard scrutateur essayant de pénétrer vos plus secrètes pensées pour y découvrir ce que vous croyez de lui. En vérité le bouleversement est à son comble. Espérons, pourtant, qu'avant que le son de la trompette qui mène au combat se fasse entendre les choses seront plus calmes, et qu'on nous aura ôté de dessus les bras les chercheurs de places pour donner libre passage aux électeurs consciencieux et honnêtes qui veulent la justice en tout et partout.

Ils Reviennent

Les journaux nous apprennent qu'un nombre considérables de nos compatriotes employés dans les manufactures des Etats-Unis, où les gages ont été réduits dernièrement, reviennent au pays natal.

C'est le mouvement habituel qui se produit chaque fois que la grève se fait sentir dans les industries qui procurent du travail à nos compatriotes.

Quelques-uns profitent de l'occasion pour venir voir leurs parents et amis, mais le plus grand nombre, viennent où la vie coûte moins cher.

La vie paisible et sûre de la compagnie devrait convaincre ces personnes que le travail de la terre, un peu plus absorbant que celui des villes il est vrai, a ses compensations, et qu'il est très rare de voir le cultivateur exposé au dénuement par suite des fluctuations des marchés.

La terre donne toujours du pain à celui qui la cultive avec intelligence.

Revenez donc compatriotes et habituez-vous à être contents des produits de la terre riche et fertile de votre belle Ile St. Jean.

Les Acadiens

L'hon. M. Poirier, président général de l'Assomption, vient de donner une lettre où il explique que sa présence étant devenue un prétexte de refus permanent à la nomination d'un évêque acadien, il abandonne sa charge afin d'assurer, si possible, le triomphe de la cause acadienne.

La demande des Acadiens est pour la deuxième fois devant les évêques de Chatham et St-Jean, N. B. Si elle ne réussit pas là, elle sera transmise à Mgr O'Brien, archevêque de Halifax, puis à Son Excellence le Délégué Apostolique et jusqu'à Rome, s'il est nécessaire.

Les Acadiens sont plus de 100,000 âmes dans les Provinces Maritimes et tous catholiques. Ils ont droit à un évêque de leur nationalité.—L'Evenement

En France

La dénonciation du Concordat entre le Vatican et la France n'est pas encore un fait accompli, mais elle ne peut tarder d'avoir lieu. De la part de Rome et de l'Eglise

de France cette dénonciation est désirable. Le clergé français, en effet, pourra avec plus d'avantages accomplir ses oeuvres, étant soutenu par les fidèles, qu'il ne le peut aujourd'hui, qu'il est sous la dépendance presque complète du gouvernement de la République. D'un autre côté le gouvernement maçonnique de Combes a moins l'air de chercher la dénonciation du Concordat que de garder les catholiques sous sa tutelle et de leur créer tous les embarras possibles.

Mais espérons que Dieu jouera ses plans et qu'avant longtemps cette Eglise de France, autrefois si grande et si prospère, sortira de la lutte actuelle plus féconde en oeuvres.

La France et le Saint-Siege

Le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, a, le 30 juillet, adressé au Nonce, une acte l'informant que, vu la rupture des relations entre la France et le Vatican, sa mission à Paris n'a plus d'objet.

La rupture des relations entre la France et le Vatican n'a causé aucune surprise ici.

On avait prévu que le premier ministre Combes eût décidé d'arriver à ce résultat malgré l'opposition qu'il a dû rencontrer de la part de certains membres du cabinet.

La note brisant les relations entre la France et le Vatican est ainsi conçue :

"Après avoir, en plusieurs occasions, attiré l'attention de votre gouvernement sur les coups sérieux portés au droit que le gouvernement tient du Concordat, par le fait que le Vatican traitait directement avec les évêques français sans consulter la puissance avec laquelle le concordat a été signé, et voyant que le secrétaire d'Etat pontifical, dans sa réponse du 25 juillet, affirmait ces procédures, le gouvernement de la république a décidé de mettre fin aux relations officielles qui, au désir du Saint-Siege, sont devenues inutiles."

Le secrétaire d'Etat du Pape, le cardinal Merry Del Val, a répondu qu'un ordre de quitter Paris serait télégraphié à Mgr Lorenzelli.

Le Nonce a quitté Paris ce soir pour Rome.

Paris, 30 juillet.—On ne s'attend pas à ce que la rupture ait d'autre conséquence immédiate que la suppression de l'ambassade de France au Vatican et de la nunciature apostolique à Paris.

La dénonciation du Concordat exige la sanction du Parlement. Il n'est pas probable que le conflit s'envenime davantage avant que surgisse la nécessité de nommer de nouveaux évêques en France. Huit sièges sont actuellement vacants.

Dans les cercles bien informés, on ne pense pas que le Vatican cherche à enlever à la France le protectorat des chrétiens en Orient.

Egmont-Bay

BELLE FETE A L'OCCASION DE LA PREMIERE GRAND'MESSE DE REV. JOSEPH S. GALLANT.

Dimanche le 17 juillet, Egmont-Bay était en liesse. Un atmosphère de joie et de fête embaumait cette belle paroisse. Le révérend Joseph Gallant était le héros de la fête.

Fils de M. Stanislas Gallant cultivateur respectable de St. Chrysostôme d'Egmont-Bay, M. Joseph Gallant commença ses études à l'école de son village. Il entra plus tard au collège St. Dunstan où il obtint le degré de B. A. Il enseigna pendant quelques années à Tignish comme principal à l'école grammairale, où il eut beaucoup de succès. Mais sa vocation le dirigea au Séminaire où il fit de brillantes études. Il y puisa la sève de philosophie et de théologie que cette propagande sait si bien infiltrer à leurs élèves. Le 10 juillet il fut consacré par l'onction sacerdotale à Charlottetown par Mgr. McDonald.

Le dimanche suivant le vieux clocher de l'église paroissiale, témoin de ses premiers serments, faisait battre pour la troisième fois à une semblable occasion, aux quatre vents du ciel son joyeux carillon, pour inviter les fidèles au saint sacrifice que devait offrir le nouveau prêtre. A dix heures il apparut devant l'autel assisté comme diacre le Rév. M. P. P. Arsenault curé de Mont-Carmel, comme sous-diacre de Rév. M. Théodore Gallant, professeur au collège St. Dunstan et comme maître de cérémonie de Rév. M. Stanislas Bouleau curé de la paroisse. Les voûtes de l'église retentirent d'accords harmonieux. La messe fut exécutée avec grâce et solennité.

Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. M. P. P. Arsenault. Il développa en termes choisis et avec succès la sublime mission du prêtre et les devoirs qui y correspondent.

Aussitôt la messe terminée, l'adresse suivante fut admirablement bien lue par M. Benoit Gallant, jeune séminariste et cousin de Rév. Joseph Gallant.

Voici l'adresse :

AU REVD. JOSEPH S. GALLANT, PRES. Révérend et cher père,

A l'occasion de votre élévation à la prêtrise nous, vos co-paroissiens, venons vous présenter nos plus sincères félicitations.

Nous vous félicitons tout d'abord pour l'honneur que vous venez de vous attirer sur vous-même et sur notre belle et florissante paroisse de Saint-Jacques, dont vous êtes un des enfants.

C'est avec une certaine fierté que nous disons bien haut à nos compatriotes des différentes paroisses acadiennes qu'un troisième de nos enfants vient de monter les degrés sacrés des saints autels. Et en ceci nous sommes justifiables; car, quoi de plus réjouissant pour une paroisse, que de voir surgir de son sein un ministre de Dieu, un autre Christ.

Vous avez dépensé vos années et vos forces à puiser dans la source des sciences les principes du bon, du beau et du vrai. Vous vous êtes ainsi préparé par ces longues années d'études sérieuses à combattre pour la bonne cause. Vos succès dans vos études nous certifient que la palme de la victoire vous sera décernée au terme de votre vie. Pour des succès si brillants, veuillez agréer, Révd. Père, nos félicitations.

Nous vous souhaitons de longs et heureux jours dans la vigne du Seigneur. A l'invitation de notre bon et vénérable curé, nous avons supplié le ciel pour vous tandis que vous vous disposiez à recevoir l'ordre sacré. Nous continuerons à demander au divin Maître pour vous les forces nécessaires pour remplir les devoirs de notre saint ministère.

Nous vous offrons, avec un cœur ouvert, le modeste cadeau que voici. Veuillez l'accepter et le conserver, comme un souvenir de ceux qui vous aiment.

Avant de terminer, Révérend Père nous osons vous demander un souvenir de votre part aux pieds des autels; car votre voix de prêtre est puissante et elle nous obtiendra de suivre Jésus en tout et de parvenir ainsi à la gloire éternelle.

Encore une fois, Révérend Père, c'est avec un cœur rempli de joie que nous vous félicitons en ce grand jour de réjouissance. Tous réunis dans ce saint temple ou vous venez d'offrir le divin sacrifice, nous offrons à Dieu de solennelles actions de grâces pour ce qu'il a fait pour vous en vous choisissant pour son ministre.

Vous souhaitant de nouveau de longs et heureux jours, nous sommes heureux de vous dire.

VOS CO-PAROISSIENS DE LA PAROISSE ST. JACQUES.

Le père Joseph Gallant, très touché de la marque de reconnaissance de ses bons compatriotes sut répondre en termes bien touchants et bien choisis. Il les remercia de leurs bons sentiments après quoi il leur donna sa bénédiction.

Les vêpres eurent lieu vers quatre heures suivies de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. Le Rév. Théodore Gallant touchait l'orgue.

29 juillet 1904. XXX

Notre Héritage

DE LA CROIX

En ouvrant l'histoire de notre pays, nous voyons qu'à nos débuts sur la terre d'Amérique, nos ancêtres, voulant fonder une nation forte et saine, se firent ouvriers du sol, sachant qu'il n'y avait que ce moyen pour conserver intacts leurs moeurs et leur santé.

Le dimanche suivant le vieux clocher de l'église paroissiale, témoin de ses premiers serments, faisait battre pour la troisième fois à une semblable occasion, aux quatre vents du ciel son joyeux carillon, pour inviter les fidèles au saint sacrifice que devait offrir le nouveau prêtre. A dix heures il apparut devant l'autel assisté comme diacre le Rév. M. P. P. Arsenault curé de Mont-Carmel, comme sous-diacre de Rév. M. Théodore Gallant, professeur au collège St. Dunstan et comme maître de cérémonie de Rév. M. Stanislas Bouleau curé de la paroisse. Les voûtes de l'église retentirent d'accords harmonieux. La messe fut exécutée avec grâce et solennité.

Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. M. P. P. Arsenault. Il développa en termes choisis et avec succès la sublime mission du prêtre et les devoirs qui y correspondent.

Aussitôt la messe terminée, l'adresse suivante fut admirablement bien lue par M. Benoit Gallant, jeune séminariste et cousin de Rév. Joseph Gallant.

Voici l'adresse :

AU REVD. JOSEPH S. GALLANT, PRES. Révérend et cher père,

A l'occasion de votre élévation à la prêtrise nous, vos co-paroissiens, venons vous présenter nos plus sincères félicitations.

Nous vous félicitons tout d'abord pour l'honneur que vous venez de vous attirer sur vous-même et sur notre belle et florissante paroisse de Saint-Jacques, dont vous êtes un des enfants.

C'est avec une certaine fierté que nous disons bien haut à nos compatriotes des différentes paroisses acadiennes qu'un troisième de nos enfants vient de monter les degrés sacrés des saints autels. Et en ceci nous sommes justifiables; car, quoi de plus réjouissant pour une paroisse, que de voir surgir de son sein un ministre de Dieu, un autre Christ.

Vous avez dépensé vos années et vos forces à puiser dans la source des sciences les principes du bon, du beau et du vrai. Vous vous êtes ainsi préparé par ces longues années d'études sérieuses à combattre pour la bonne cause. Vos succès dans vos études nous certifient que la palme de la victoire vous sera décernée au terme de votre vie. Pour des succès si brillants, veuillez agréer, Révd. Père, nos félicitations.

Nous vous souhaitons de longs et heureux jours dans la vigne du Seigneur. A l'invitation de notre bon et vénérable curé, nous avons supplié le ciel pour vous tandis que vous vous disposiez à recevoir l'ordre sacré. Nous continuerons à demander au divin Maître pour vous les forces nécessaires pour remplir les devoirs de notre saint ministère.

Nous vous offrons, avec un cœur ouvert, le modeste cadeau que voici. Veuillez l'accepter et le conserver, comme un souvenir de ceux qui vous aiment.

Avant de terminer, Révérend Père nous osons vous demander un souvenir de votre part aux pieds des autels; car votre voix de prêtre est puissante et elle nous obtiendra de suivre Jésus en tout et de parvenir ainsi à la gloire éternelle.

Encore une fois, Révérend Père, c'est avec un cœur rempli de joie que nous vous félicitons en ce grand jour de réjouissance. Tous réunis dans ce saint temple ou vous venez d'offrir le divin sacrifice, nous offrons à Dieu de solennelles actions de grâces pour ce qu'il a fait pour vous en vous choisissant pour son ministre.

Vous souhaitant de nouveau de longs et heureux jours, nous sommes heureux de vous dire.

VOS CO-PAROISSIENS DE LA PAROISSE ST. JACQUES.

Le père Joseph Gallant, très touché de la marque de reconnaissance de ses bons compatriotes sut répondre en termes bien touchants et bien choisis. Il les remercia de leurs bons sentiments après quoi il leur donna sa bénédiction.

Les vêpres eurent lieu vers quatre heures suivies de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. Le Rév. Théodore Gallant touchait l'orgue.

29 juillet 1904. XXX

Notre Héritage

DE LA CROIX

En ouvrant l'histoire de notre pays, nous voyons qu'à nos débuts sur la terre d'Amérique, nos ancêtres, voulant fonder une nation forte et saine, se firent ouvriers du sol, sachant qu'il n'y avait que ce moyen pour conserver intacts leurs moeurs et leur santé.

liens, des lettres de menaces où une somme de \$2,000 lui était demandée. N'ayant répondu à aucune des lettres qu'il avait reçues, l'épiscier, la semaine dernière, en recevait une où il était dit: "Si, le 27 juillet, à 10 heures du soir, vous n'avez pas payé la somme demandée, nous vous ferons sauter. Comme pour les précédentes, M. Poggioriale ne tint compte de cette lettre et ne la montra même pas à la police. Cette dernière croit que ces lettres sont envoyées par une société secrète italienne dont les membres depuis longtemps vivent de chantage, car plusieurs personnes, effrayées par leurs menaces, ont versé les sommes qui leurs étaient demandées. Sans aucun doute, après cet attentat criminel, les affaires des membres de cette société vont prospérer, car un grand nombre de personnes, sachant qu'ils sont capables de mettre leurs menaces à exécution, verseront les sommes qu'ils exigent."

La lecture de cette histoire des débuts de notre nation nous remplit d'enthousiasme, nous sommes reconnaissants à cette poignée de braves qui tantôt traçaient le sillon d'où devait sortir un peuple courageux, tantôt bataillaient pour sauvegarder les droits de leur race.

Mais, à l'enthousiasme, à l'orgueil d'avoir une si noble origine il faut joindre l'action: il nous faut conserver l'héritage que nos pères nous ont laissé, c'est-à-dire notre prestige, nos moeurs et notre caractère canadien-français.

Les difficultés seraient moins grandes qu'autrefois, nous n'aurions point sans doute à verser notre sang pour nous assurer une place au milieu des peuples qui nous entourent: la lutte sera pacifique.

D'abord, parviendrons-nous au but vers lequel nous tendons en nous occupant exclusivement de commerce, de grandes entreprises financières?

Nous savons par expérience que notre passage dans les affaires nous gâte quelque peu, nous y perdons quelque chose de nous-mêmes! Nos tendances ne doivent donc point être de ce côté.

Mais si, pour jeter les bases de notre nationalité, si pour créer notre supériorité sur les autres peuples de l'Amérique, il a fallu à nos ancêtres puiser, dans l'atmosphère pure de nos campagnes, cette vie exemplaire, ces bonnes moeurs, cette santé florissante et ce caractère de simplicité qui faisait leur honneur, notre devoir nous impose donc d'agir de même et d'être, comme les fondateurs de notre nationalité, un peuple d'agriculteurs.

Et tout en nous faisant jouir des beautés et des richesses de notre sol, la Colonisation, cette œuvre nationale et patriotique par excellence, qui donnera bientôt "au colon libre le sol libre de notre province" nous fournira les moyens d'atteindre notre but, de conserver notre héritage:

"Car, nous dit le curé Labelle, chaque pas fait dans la forêt par le défrichement est une conquête qui fortifie nos droits, nos institutions et nos lois. Négliger d'étendre la Colonisation, c'est porter un coup fatal au pays et détruire l'oeuvre glorieuse de nos ancêtres."

Conservons donc notre héritage national en colonisant les fertiles régions de notre province.

Mais n'attendons pas pour agir que les gouvernements se réveillent. Ils ne se réveillent pas. A l'appel d'un missionnaire-colonisateur envahissons nos régions, faisons progresser ce qui nous appartient.

MICHEL PIVARD.

La dynamite a New-York

Une explosion de dynamite s'est produite le 29 juillet de bonne heure dans l'épicerie d'un Italien nommé Ciro Poggioriale à New-York. Cette épicerie, qui a été presque complètement détruite, se trouve au No. 251 Elisabeth street, dans une maison à cinq étages et ou demeurent une centaine de personnes. Aucune d'elles n'a été blessée, mais toutes, affolées, se sont précipitées dans la rue à demi-vêtues, et les réserves de la police, appelées sur les lieux, ont eu bien du mal à les calmer.

De l'enquête faite par la police, il résulte que M. Poggioriale, qui, depuis plusieurs années est propriétaire de cette épicerie, a reçu dernièrement, comme d'ailleurs un grand nombre de commerçants ita-

liens, des lettres de menaces où une somme de \$2,000 lui était demandée. N'ayant répondu à aucune des lettres qu'il avait reçues, l'épiscier, la semaine dernière, en recevait une où il était dit: "Si, le 27 juillet, à 10 heures du soir, vous n'avez pas payé la somme demandée, nous vous ferons sauter. Comme pour les précédentes, M. Poggioriale ne tint compte de cette lettre et ne la montra même pas à la police. Cette dernière croit que ces lettres sont envoyées par une société secrète italienne dont les membres depuis longtemps vivent de chantage, car plusieurs personnes, effrayées par leurs menaces, ont versé les sommes qui leurs étaient demandées. Sans aucun doute, après cet attentat criminel, les affaires des membres de cette société vont prospérer, car un grand nombre de personnes, sachant qu'ils sont capables de mettre leurs menaces à exécution, verseront les sommes qu'ils exigent."

Ces chansonniers sont envoyés franco sur réception du prix marqué.

Adresse: LE PASSE TEMPS, Moutreal.

Donahoe's Magazine
AUGUST, 1904
"St. Louis the Man, the Monarch, and the Saint," by the Rev. Thomas I. Gasson, S. J., in the current issue of Donahoe's Magazine is a paper every one should read. Father Gasson also describes in this number "Some Features of the World's Fair," in the city named after the saint, taking up in particular the Vatican Exhibit, the Educational Exhibit and Catholic aspects of the Fair. There is also a short paper on the Philippine Village, by L. F. K., and an article by Mary B. O'Sullivan on various exhibits and events at the Exposition, with hints to intending Fairgoers.
"The Summer School at Lake Champlain," by Herbert Young tells of the Summer colony at Ikttsburg, the course of lectures, the lecturers and active workers at the School.
"Grand Opera" is considered by the Rev. Sohn Talbot Smith; and Rev. J. J. Burke describes methods of teaching Irish in the schools.
"Reminiscences of Many Years of Missionary Life" by the Rev. L. C. P. Fox, grow more interesting with each instalment.
"The Cup With the Blue Flowers" is a unique story by Gabriel Francis Powers. Alice Furlong, Helen, Hughes, and J. T. Gallagher contribute some charming verse.